

Entente Communale

Bilan d'une législature 2001-2006

BEAUVECHAIN

- SA DIMENSION HUMAINE
- SA CONVIVIALITE
- SA QUALITE DE VIE
- SON CARACTERE RURAL

www.beauvechain-ec.be

SOMMAIRE

- Préface - Et demain ?
- Gouvernance et éthique
- Information, participation et citoyenneté
- Services à la population
- Gestion financière
- Fiscalité
- Investissements
- Enfance et jeunesse
- Enseignement
- Culture et sport
- Cohésion sociale
- Ruralité
- Cadre de vie
 - aménagement du territoire
 - logement
 - mobilité et sécurité
 - patrimoine naturel et paysager

PREFACE

Rythmant tous les six ans la vie de l'institution communale, principale dépositaire de l'ancrage démocratique dans notre pays, les élections communales constituent toujours un événement très particulier.

Celles-ci sont aussi l'occasion pour les mandataires communaux de prendre un certain recul, de présenter leur bilan et de tracer de nouvelles pistes pour les années à venir.

Le bilan que les élus communaux et ceux du Centre Public d'Action Sociale de l'Entente Communale ont le plaisir de vous présenter est impressionnant.

Il est le fruit du travail d'une équipe soudée, aux compétences et opinions diverses qui a pu compter sur un personnel compétent et dévoué.

Sans être exhaustive, la présentation de nos actions et de nos réalisations constitue sans doute un atout de poids pour solliciter à nouveau votre large confiance et vos suffrages.

L'ensemble du programme que nous vous avons présenté il y a six ans a pu être largement réalisé.

Vos réactions, vos suggestions, vos critiques sont les bienvenues; elles nous permettent de mieux appréhender vos attentes et de mieux gérer, avec vous, notre commune.

Merci de nous épauler et bonne lecture.

Brigitte WIAUX
députée fédérale - 1^{ère} échevine

André GYRE
Echevin

Marc DECONINCK
Bourgmestre

Stéphane ROUGET
président du CPAS

Raymond EVRARD
échevin

Léon MINSART
échevin

ET DEMAIN ?

Si tous les élus communaux de l'Entente Communale ont décidé de poursuivre l'aventure, c'est parce qu'ils veulent avant tout parachever l'œuvre amplement entamée.

Trois nouveaux candidats dont deux femmes ainsi qu'une candidate, déjà présente en 2000 et par ailleurs membre du Centre Public d'Action Sociale, complètent l'équipe.

Huit femmes, neuf hommes qui se présentent, en alternance, pour un nouveau challenge, pour de nouveaux défis.

Avec leurs formations diversifiées, venant de tous les milieux socioprofessionnels, associant expérience et enthousiasme, leur seule ambition déclarée est celle de participer au mieux-vivre à Beauvechain.

Leur pluralité d'opinions, leur engagement politique ou citoyen, leur indépendance d'esprit sont autant de gages de respect et d'écoute de l'autre pour une gestion communale privilégiant intérêt général et transparence.

Conscients que la commune est le premier contact avec l'exercice de la démocratie, ils s'engagent à amplifier encore la participation citoyenne.

C'est une commune ouverte sur le monde, dynamique, moderne, performante, soucieuse d'équité sociale que veulent défendre les candidats de l'Entente Communale.

Ils veulent conserver ce qui fait le charme de Beauvechain : sa dimension humaine, sa convivialité, sa qualité de vie et son caractère rural.

GOVERNANCE ET ETHIQUE

Lors des élections communales de 2000, vous avez largement plébiscité le programme et la capacité de gestion de l'Entente Communale, permettant à treize de ses candidats de siéger au Conseil communal et aux autres d'œuvrer au Centre Public d'Action Sociale.

Ce faisant, vous nous avez confié une belle et noble mission : celle d'être au service de tous les habitants de Beauvechain.

L'actualité des derniers mois a mis en lumière l'importance d'une bonne gouvernance et de l'observance de règles d'éthique et de déontologie.

Les grandes lignes de notre projet politique et de notre proposition de gouvernance vous ont été présentées, en début de législature, dans un bulletin communal intitulé "Déclaration de politique communale et Programme communal 2001-2006".

Aucune bonne politique communale ne pouvant être menée sans une connaissance approfondie de ses concitoyens et de son territoire, nous vous avons d'abord écoutés.

Puis, dans le cadre d'une bonne gouvernance, nous nous sommes appliqués à développer des outils de gestion intégrant toutes les composantes de la vie communale.

Du social à l'environnement en passant par le logement, l'aménagement du territoire, la mobilité, les finances et les investissements, ... des schémas directeurs ont été élaborés afin d'aider ceux qui sont chargés de la gestion de la commune à mener les politiques les mieux adaptées et les plus efficaces.

Pas d'action sans réflexion, pas de priorité sans stratégie.

L'organe décisionnel est le Conseil communal; les propositions émanent du Collège des bourgmestre et échevins qui assure par ailleurs la gestion journalière des affaires de la commune.

Opérer des choix forts et concentrer les moyens financiers et humains sur les actions à la fois les plus structurantes et efficaces ont été le fait d'une majorité forte et soudée qui a aussi su écouter ceux qui, dans la minorité, ont fait des suggestions constructives.

Toutes les décisions arrêtées en Collège des bourgmestre et échevins et proposées en Conseil communal l'ont été, sur base d'une motivation et d'une documentation étayées en toute transparence, après un débat démocratique au sein du groupe de l'Entente Communale puis du Conseil communal.

Chacun des conseillers communaux a eu l'occasion de consulter de façon exhaustive toutes les pièces des dossiers, de faire des propositions et d'émettre son avis, le respect du vote majoritaire étant la règle de base de toute décision démocratique.

Particulièrement documentés, les rapports d'activités communales et les rapports financiers sont cités en exemple par les autorités de tutelle.

En matière d'éthique et de déontologie, la probité et la transparence ont été le fil conducteur quotidien de la gestion locale.

Les membres du Collège des bourgmestre et échevins ont veillé à être disponibles tout au long de la législature.

Des permanences ont entre autres été organisées tous les vendredis et samedis et toute demande de rendez-vous a été honorée.

La présence sur le terrain a été constante.

Nous avons dès lors la prétention de croire qu'aucun habitant ne peut nous faire le grief de n'avoir pas été entendu, pour autant qu'il en ait exprimé le souhait.

Le suivi de tout dossier, réunion, réalisation, requête a fait l'objet d'une attention constante d'un membre du Collège des bourgmestre et échevins, délégué à cet effet, avec rapport hebdomadaire à ses collègues.

Aucun frais, de quelque nature que ce soit, n'a, à titre personnel, été autorisé.

Dans le cadre des compétences communales, aucun cumul de mandat n'a été toléré. Beauvechain ne dispose par ailleurs d'aucun mandat exécutif au sein d'une intercommunale ou société publique.

Dans les rapports avec le citoyen et les services publics, il a été veillé à préserver strictement la séparation des pouvoirs et l'indépendance de l'agent traitant.

L'objectivité des procédures, le suivi des stricts prescrits légaux et la publicité d'attribution des marchés publics ont toujours été la règle.

En matière de recrutement, nomination ou de promotion, seuls les critères objectifs ont prévalu.

Sans disposer *stricto sensu* d'un code de gouvernance et d'éthique, il est heureux de constater que les grandes règles que s'est volontairement imposée l'Entente Communale seront demain d'application au niveau d'un code de nouvelle gouvernance et de démocratie locale qui sera d'application pour toutes les communes wallonnes.

En politique, il y a ceux qui parlent, promettent, distillent parfois des sous-entendus, proclament des contre-vérités et il y a ceux qui agissent à livre ouvert et qui disent ce qu'ils vont faire et qui font ce qu'ils disent.

Cela aussi, c'est de la bonne gouvernance et c'est la nôtre.

TRANSPARENCE ET PROBITE

INFORMATION, PARTICIPATION ET CITOYENNETE

Les habitants de Beauvechain ont pu prendre connaissance de 17 bulletins d'informations communales à thème. L'Echo communal a traité des sujets aussi variés que le social, l'aménagement du territoire, le patrimoine, les finances, l'accueil des enfants, la mobilité, les balades, la nature, les services communaux, l'habitat et le logement, la déclaration de politique communale et le programme d'actions, l'enseignement.

Des "toutes-boîtes" à caractère communicatif plus ciblé, au nombre de 65, ont également été diffusés. L'information de la population a été complétée par des annonces dans le bulletin du Centre Culturel de la Vallée de la Néthen et par de nombreux communiqués dans la presse régionale.

Le site Internet de la commune, outre des informations d'ordre général sur les services de la commune et du CPAS, donne accès à un calendrier des événements, manifestations et travaux dans la commune. Il permet aussi la consultation des règlements et publications ainsi que des décisions arrêtées en Conseil communal auquel toute personne qui en a exprimé le souhait est personnellement invitée. Il permet enfin la communication en ligne de documents et l'interpellation des autorités locales.

En plusieurs occasions, à l'initiative du bourgmestre, des séances du Conseil communal ont été suspendues afin d'entendre, sur un sujet de compétence communale et d'actualité, l'avis des habitants concernés.

Quel que soit le moyen utilisé, la participation citoyenne a toujours été recherchée.

En début de mandature, des rencontres citoyennes ont été organisées, en privilégiant le débat avec les habitants de chacun des anciens villages.

De nombreuses réunions d'information ou de concertation se sont par ailleurs tenues pour expliciter les divers projets initiés par la commune ou les organismes d'intérêt public (électricité, gaz, assainissement) et entendre les riverains concernés.

Plusieurs enquêtes publiques générales (schéma de structure, règlement communal d'urbanisme, plan de mobilité, gestion des déchets, gestion de l'eau, plan wallon de l'air, sécurité), généralement complétées par des expositions à la maison communale, ont été organisées.

L'écoute des habitants s'est également concrétisée par le suivi des avis et recommandations exprimés par les membres des commissions locales.

Il en existe sept : la Commission Communale d'Aménagement du Territoire, la Commission Locale de Développement Rural, la Commission Paritaire Locale et le Conseil de Participation (enseignement), la Commission Mobilité, la Commission Communale d'Accueil de l'Enfance et le Partenariat du Plan Communal de Développement de la Nature.

A titre d'exemple, les avis de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire qui s'est réunie à 30 reprises ont toujours été suivis par le Collège des bourgmestre et échevins.

La citoyenneté participative a aussi été privilégiée au travers de multiples actions de sensibilisation, telles les expositions citoyennes (175 ans de la Belgique, Fondation Auschwitz), les journées du Patrimoine, étés solidaires, les campagnes sur l'éco-consommation et les déplacements lents ou encore la distribution de plants, les animations environnementales, la visite de la base aérienne, etc.

INFORMER, ECOUTER, ASSOCIER

SERVICES A LA POPULATION

Accueillir efficacement nos concitoyens, s'assurer de la propreté et de la salubrité publique, veiller à la sécurité de tous, assurer la cohésion sociale, protéger notre environnement, voilà quelques-uns des services que notre commune rend avec une réelle efficacité.

Plusieurs enquêtes réalisées par des organismes indépendants classent, avec constance, Beauvechain dans le peloton de tête des communes de Belgique.

Elle a reçu en 2003, pour l'efficacité de ses services, le label de qualité de la Région wallonne : "commune à bras ouverts".

C'est le fruit du travail du personnel communal.

Notre service d'accueil personnalisé est ouvert tous les matins, le vendredi en soirée et le samedi matin; pour les autres plages horaires, les services sont accessibles sur rendez-vous.

Les services administratifs, hors taxes perçues par les autorités supérieures, sont tous gratuits.

Les sections des affaires générales (pensions, police, enseignement, enfance, festivités, allocations diverses, ...), de l'environnement et de la mobilité, des finances, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire complètent judicieusement la panoplie des services rendus à la population.

Le département des travaux (22 personnes) a sensiblement accru sa présence sur le terrain et gagné en efficacité notamment grâce à la formation continuée de son personnel et l'acquisition de matériels plus performants parmi lesquels un camion-grue, une balayeuse-récurveuse, un épandeur de sel, etc.

La sécurité de nos concitoyens a été renforcée par un service de police qui regroupe les communes de Grez-Doiceau, Chaumont-Gistoux, Incourt et la nôtre en assurant quotidiennement des patrouilles de jour et de nuit et en menant des actions spécifiques (bouclages de quartiers, contrôles de vitesse, ...) et de prévention.

Les autorités politiques locales ont veillé à assurer une police de proximité avec une antenne délocalisée de trois policiers en la maison communale.

Un règlement général de police commun aux quatre communes a été adopté et largement diffusé au sein de la population. Demain, avec l'appui d'agents provinciaux, les petites incivilités qui ne sont que trop souvent perturbantes pourront être réprimées.

Grâce à la modernisation de son administration, de ses locaux et de son outil informatique, à la formation permanente de son personnel, les actions du Centre Public d'Action Sociale, axées sur le caractère préventif de ses multiples interventions, se sont traduites par plus d'attention à la réinsertion socioprofessionnelle, plus d'écoute, plus d'accompagnement, plus de disponibilité et de soutien, plus de guidance pour nos concitoyens les plus démunis.

L'ouverture d'une Agence Locale pour l'Emploi a permis de mieux orienter nos concitoyens en recherche d'emploi et a autorisé la remise dans le circuit du travail, au travers des aides services, d'une trentaine de personnes.

EFFICIENCE ET PROXIMITE

GESTION FINANCIERE

Le budget de la commune de Beauvechain, pour l'année 2006, s'élève à l'ordinaire (gestion courante de la commune) à 5.859.669 € et à 4.804.450 € au service extraordinaire (investissements et achats).

A ce niveau, toute erreur de gestion se paie cash.

Afin d'amplifier et de créer de nouveaux services à la population, quatre axes ont été privilégiés.

Ils peuvent se résumer simplement :

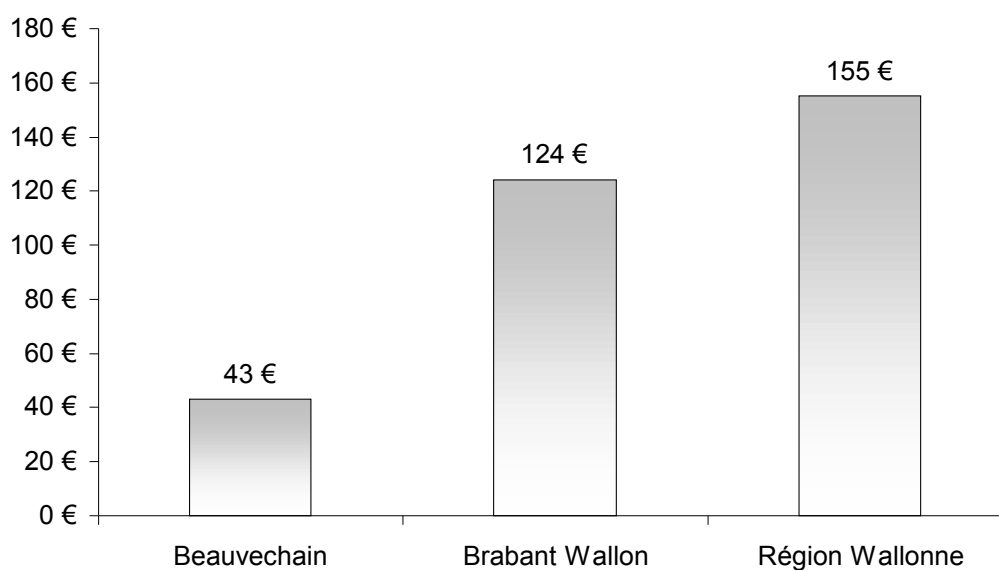
- ne pas supporter les coûts qu'il est possible d'éviter,
- ne pas perdre les opportunités de gain,
- créer les effets multiplicateurs positifs tant pour le présent que pour l'avenir,
- effectuer une chasse constante aux dépenses inutiles.

La situation financière d'une administration locale détermine en grande partie la marge budgétaire dont disposent ses gestionnaires dans la mise en œuvre de leur politique.

A cet égard, à Beauvechain, l'équilibre financier a, au cours de ces six dernières années, toujours été maintenu, mieux même, des marges budgétaires de l'ordre de 750.000 € ont annuellement été dégagées. Elles ont servi à assurer le financement des investissements et la modernisation des outils.

Suivant en cela la politique menée précédemment, une attention particulière a été accordée à l'évolution de la dette dont la décroissance a été constante. La charge financière des emprunts est l'une des plus basses de Wallonie.

**Charges annuelles financières par habitant
Budget 2005**



Des placements financiers judicieux, une bonne rentabilité de nos participations et une gestion fine de la trésorerie ont permis d'engranger des recettes bienvenues.

Finalement, la maîtrise des dépenses ordinaires et des frais de fonctionnement, sans altération du service rendu à la population, a constitué le quatrième pilier d'une saine et dynamique gestion financière.

RIGUEUR ET EFFICACITE

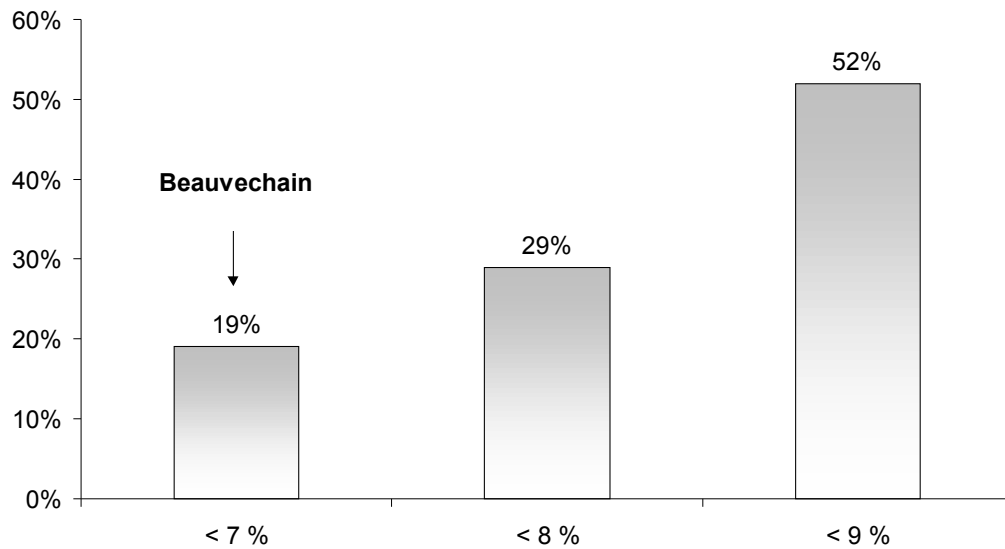
FISCALITE

Avec 6 % à l'Impôt des Personnes Physiques, Beauvechain est l'une des 50 communes de Wallonie à pression fiscale basse.

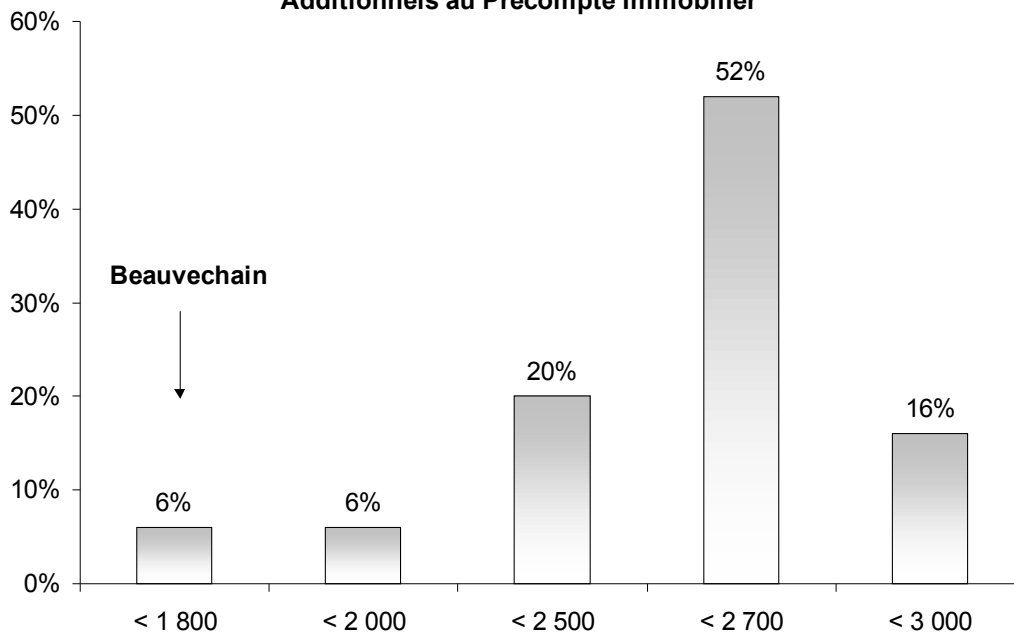
Le Précompte Immobilier fixé à 1.700 additionnels situe Beauvechain parmi les 16 communes les moins taxées sur les 262 que compte la Wallonie.

Distribution des taux d'imposition dans les communes wallonnes

Additionnels à l'Impôt des Personnes Physiques



Additionnels au Précompte Immobilier



La charge totale des taxes et recettes fiscales s'élève, à Beauvechain, à 395 € par habitant, à comparer aux 537 € que paie, en moyenne, chaque habitant du Brabant Wallon.

Les taxes locales ne représentent que 37 € par habitant (89 € pour le Brabant Wallon) dont 18 € par habitant pour les seuls collectes et traitement des déchets.

BEAUVECHAIN : UNE OASIS FISCALE

INVESTISSEMENTS

Maintenir une taxation basse en ne faisant rien est peut-être facile. Taxer peu en offrant des services et en réalisant des investissements importants est le fruit d'une gestion dynamique.

Trois pistes sont privilégiées :

- l'autofinancement,
- la recherche de subsides,
- le développement durable.

Investissements sur la période 2001 à 2006

Coûts	Subsides	Part communale
Réalisé + En cours & adjudgé		
11.501.000 €	7.591.000 €	3.442.000 € + emprunt 538.000 €
En voie d'adjudication & Promesses de subsides		
3.553.000 €	2.446.000 €	1.107.000 €

Au total, ce sont des investissements de l'ordre de 15 millions € qui sont réalisés ou en voie de réalisation avec des subsides proches de 10 millions €. Ces montants sont le double de ceux enregistrés pour la période 1995 à 2000.

La pratique systématique de l'autofinancement entraîne une économie de charges financières générant des marges budgétaires réutilisées pour financer les nouveaux investissements en limitant le recours à l'emprunt.

Un seul emprunt d'un montant de 538.000 € a été contracté pour couvrir la partie non subsidiée des travaux à l'école de La Bruyère. Bénéficiaire d'un taux d'intérêt préférentiel grâce à l'intervention du Fonds des Bâtiments Scolaires, il eût été de mauvaise gestion de ne pas le solliciter.

En 2007, la charge financière par habitant devrait encore baisser substantiellement pour atteindre un niveau exceptionnellement bas de 19 € par habitant.

L'impact du niveau de subsidiation, qui s'est élevé pour les travaux et achats importants réalisés ou en cours à 7,5 millions €, soit 66 % du montant dépensé, a clairement été un facteur déterminant de la politique d'investissement de l'Entente Communale.

Cette subsidiation représente, en pourcentage par rapport aux recettes, un taux deux fois plus élevé à Beauvechain que la moyenne des communes du Brabant Wallon.

Sachant que les participations financières des pouvoirs subsidiaires ne peuvent être affectées qu'à des projets ciblés, tout investissement est soumis au crible d'une étude

d'opportunité et de bien-fondé dans le cadre d'une politique active de développement durable.

Les principales réalisations :

- Travaux routiers, assainissement, sécurité :
 - réalisés ou en cours :
rue de Scimpré, rue du Culot, rue du Grand Brou, rue du Moulin, voirie sur le site de l'ex-lycée de Hamme-Mille,
 - en adjudication :
chemin du Grand Champ, rue des Alouettes, sentier de Mille, trottoirs rue Jules Coisman et de Wavre, réfection dalles diverses rues,
 - programmés (promesses subsides) :
égouttage chemin des Sœurs, aménagement de sécurité rue de l'Etang, rue René Ménada, rue Les Claines et ruelle Saint-Nicaise, rue Gabriel Marcelier.
- Patrimoine bâti et espaces publics :
 - réalisés ou en cours :
école de La Bruyère, maison de village de Hamme-Mille, maison de village et accueil de la petite enfance de Beauvechain, toiture maison communale, place communale, verger et parking communaux, églises de Beauvechain et Nodebais, éclairage public dans divers lotissements,
 - programmés :
église de Tourinnes-la-Grosse et parc de skate.

INVESTIR : UN CHOIX CITOYEN

ENFANCE ET JEUNESSE

Consciente que de plus en plus de familles ont des difficultés à concilier vie familiale et travail, Beauvechain a été l'une des premières communes du Brabant Wallon à développer, en collaboration avec l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon, une structure d'accueil extrascolaire accessible aux enfants de tous les réseaux scolaires de l'entité.

Elle est ouverte, à l'école communale de Tourinnes-la-Grosse, tous les jours de 6h45 à 8h30 et de 15h30 à 19h00; le mercredi de 12h00 à 19h00.

Outre cette structure appréciée de tous, nous avons souhaité favoriser la création de nouvelles synergies, au bénéfice des parents et des enfants.

Un programme d'accueil extrascolaire plus général, résultat d'une démarche participative où ont été impliqués tous les milieux d'accueil des enfants en dehors des heures scolaires, a été élaboré.

Coordonné au niveau d'une Commission Communale d'Accueil de l'Enfance, notre Programme de Coordination Locale pour l'Enfance a reçu l'agrément de l'ONE.

Du matériel didactique a été fourni aux divers opérateurs de l'accueil, tous réseaux scolaires confondus. Les accueillantes ont suivi une formation continuée spécifique relative à l'encadrement des enfants et à l'évolution des pratiques pédagogiques.

L'épanouissement de nos enfants s'élabore aussi au travers d'activités typées : activités culturelles et sportives diverses, plaines de vacances, "Samedis allumés", initiation au déplacement à vélo, ... Elles sont subsidiées par les autorités locales.

Des plaines de jeux et deux nouvelles petites infrastructures sportives polyvalentes, à La Bruyère et à Tourinnes-la-Grosse, permettent aux jeunes de se rencontrer, de se dépenser, dans des endroits sécurisés.

En collaboration avec l'ONE, des services à la petite enfance ont été développés à la rue de l'Etang à Nodebais et le passage du bus "santé" a pu notamment être assuré dans le cadre d'une convention avec intervention financière des autorités locales.

Celles-ci ont tout mis en œuvre afin de maintenir un réseau de gardiennes encadrées de qualité.

Enfin, cerise sur le gâteau, la Maison Communale d'Accueil de l'Enfance, dénommée "Les Sauverdias" devrait être opérationnelle le 15 décembre prochain.

Pour autant que le projet soumis à l'ONE et à la Communauté française, dans le cadre du Plan Cigogne, soit approuvé, il devrait permettre dans le site enchanteur du "Vert Galant" d'accueillir 21 bambins.

EPANOUISSEMENT ET AVENIR

ENSEIGNEMENT

Notre école communale s'est résolument tournée vers une pédagogie du progrès tendant à l'épanouissement de chaque élève, en tenant compte des potentialités différentes et des rythmes d'apprentissage individuels.

Elle s'est dotée d'un projet éducatif, d'un projet pédagogique et d'un projet d'établissement favorisant l'éducation globale de l'enfant, l'égalité des chances, l'autonomie, la créativité, le sens des responsabilités, le développement d'aptitudes et de comportements en parfaite adéquation avec notre temps et notre environnement.

Ces projets élaborés en collaboration avec tous les acteurs de la Communauté éducative sont régulièrement adaptés pour permettre à l'enfant, centre des projets, de construire ses savoirs, de les intégrer, de les réinvestir au quotidien.

Un Conseil de participation, regroupant enseignants, parents, pouvoir organisateur et personnes représentant l'environnement social et culturel, émet des avis sur toute matière concernant l'organisation de l'école.

En vue de créer un climat favorable à une bonne intégration dans le milieu scolaire, diverses initiatives ont été prises : accueil chaleureux personnalisé tout au long de la journée, ateliers de lecture, d'informatique, de remédiation, de création artistique, activités culturelles et sportives, voyages pédagogiques, etc.

La participation active des associations de parents, dans un climat de mutuelle confiance, est à épingle.

D'importants travaux de sécurité et de confort sanitaire ont été réalisés à l'école de Tourinnes-la-Grosse. Le mobilier scolaire vient d'être entièrement renouvelé.

A La Bruyère, nos élèves sont maintenant accueillis dans une école rénovée, dotée de nouveaux locaux spacieux, aérés et harmonieux, et équipée d'un tout nouveau mobilier scolaire particulièrement bien adapté.

Une éducation à la citoyenneté est promue.

Elle se concrétise notamment lors d'une journée "Place aux enfants", manifestation ludique et pédagogique favorisant la découverte du monde des adultes ainsi que lors des opérations "Battre les tambours pour la paix", "Journée des Droits de l'Enfant", "Télévie", "Myosotis" et de la campagne de Child Focus.

Un concours bisannuel de dessins, sur un thème environnemental, ouvert aux enfants fréquentant les écoles de l'entité favorise l'éveil à la préservation de leur cadre de vie. Les œuvres de nos jeunes artistes sont ensuite exposées en la maison communale.

Des rencontres avec les autorités locales, des visites avec l'éco-conseiller, des séances de sensibilisation à la nature (bagueage d'oiseaux, découverte des sites naturels, ...) sont régulièrement organisées.

Tous les élèves des divers réseaux scolaires de l'entité sont invités à ces campagnes de sensibilisation.

ENSEIGNER ET EDUQUER : L'INDISPENSABLE SYMBIOSE

CULTURE ET SPORT

La commune de Beauvechain est l'un des partenaires majeurs du Centre Culturel de la Vallée de la Néthen qu'elle soutient financièrement dans le cadre de son contrat-programme, mais aussi en mettant à sa disposition des locaux récemment rénovés à Hamme-Mille.

Le Collège des bourgmestre et échevins a toujours réservé une attention particulière aux nombreuses associations et clubs sportifs où se dévouent tant de bénévoles.

Une aide logistique leur est apportée tout au long de l'année : transport de chaises et de matériel, aide en personnel, entretien des terrains de sport et de leurs abords, ...

La commune met gratuitement à leur disposition des salles et locaux bien entretenus. La rénovation récente de deux importantes infrastructures, la Maison de village à Hamme-Mille (avec ses salles Jean XXIII et Mandela) et la Maison de village du Vert Galant à Beauvechain contribue largement au développement de nouvelles activités.

Une convention avec les autorités militaires autorise les clubs locaux à fréquenter régulièrement le hall omni-sports et les pistes d'athlétisme du 1^{er} Wing à La Bruyère.

Des petites infrastructures sportives polyvalentes ont été mises à disposition des jeunes à La Bruyère et Tourinnes-la-Grosse.

L'appui aux associations se concrétise aussi par des aides ponctuelles, des interventions financières directes ainsi que par des démarches et suivis des dossiers auprès de divers pouvoirs subsidiants (Province, Région wallonne, Communauté française) pour l'aide à l'organisation de manifestations ou à l'aménagement d'infrastructures (tennis, pétanque, football, judo, ...).

Les autorités locales se retrouvent partenaires de nombreuses activités. Citons entre autres celles relatives :

- au Contrat de Rivière Dyle et Gette et affluents avec notamment l'organisation en 2006 d'une importante manifestation dans la vallée du Schoorbroek, à L'Ecluse,
- aux fêtes de la Saint-Martin en apportant un soutien logistique aux Amis de Tourinnes, en mettant à leur disposition l'école communale comme lieu d'accueil et la salle communale de Mille comme lieu d'exposition ou en organisant des expositions de renom en la maison communale,
- à l'opération "Je lis dans ma commune" avec, notamment en 2006, l'obtention de la mention "Coup de cœur",
- aux "Journées du Patrimoine" en septembre et à l'opération "Place aux Enfants" en octobre avec la participation à chaque fois, de plus d'une centaine d'enfants,
- aux projets socioculturels initiés dans l'Est du Brabant Wallon par l'asbl Cultur'alité dans le cadre d'un programme européen où la commune est partie prenante.

C'est aussi l'organisation avec la commune de Grez-Doiceau d'un cross interscolaire ou encore la participation encadrée, chaque année, d'une vingtaine d'enfants au Mémorial Van Damme au Stade Roi Baudouin et la distribution de chèques-sport, ...

Le passage du Bibliobus et la distribution de chèques culture et de chèques livre constituent des services appréciés.

Participer à la vie culturelle et sportive, c'est aussi mettre en évidence nos talents avec la remise, en alternance, du mérite culturel dont le dernier lauréat a été le talentueux musicien

et compositeur tourinnois Luc Henrion et du mérite sportif avec la récente désignation du Club de Judo "Le Tori".

Chaque année, pour orner ses locaux, la commune acquiert une œuvre d'un artiste de Beauvechain.

Le site Internet de la commune (www.beauvechain.be) propose un calendrier, tenu à jour, des activités socioculturelles et donne également les coordonnées des nombreuses associations de la localité.

PARTENAIRE DE LA VIE ASSOCIATIVE

COHESION SOCIALE

Voulant éviter les doubles emplois, les conflits de compétences et les dépenses inutiles, les autorités locales ont décidé de confier l'ensemble de la politique sociale de la commune au Centre Public d'Action Sociale.

Très proche de la population, avec un champ d'activités très vaste, le CPAS de Beauvechain est le niveau de pouvoir qui peut, en effet, intervenir le plus efficacement à l'égard de tous ceux qui ont besoin d'aide.

Le CPAS a axé sa politique sociale sur le caractère préventif de ses interventions.

Toutes les actions du CPAS ont un coût : un budget de 850.000 € par an (dont 30 % représentent la dotation communale) permet de répondre aux obligations légales et de développer divers services et missions à caractère social.

L'octroi de l'aide sociale - qui peut revêtir de multiples formes : financière, matérielle, en nature, en services, administrative - se chiffrant à 110.000 € et l'octroi du droit à l'intégration sociale (anciennement le minimex) constituent deux axes importants de sa politique (70.000 € pour 23 personnes en 2005).

Le plan fédéral de répartition des candidats demandeurs d'asile a confié au CPAS de Beauvechain la gestion de quelque trente réfugiés. Une gestion dynamique avec hébergement local, ainsi que la création d'une Initiative Locale d'Accueil (ILA) a permis de minimiser les coûts de prise en charge. La politique d'accueil et d'encadrement mise en place par le CPAS a engendré une réduction du coût net de prise en charge à quelque 14.000 € pour un montant global d'intervention de 215.000 €.

Le CPAS est un service public ouvert à toute la population de la commune et pas uniquement aux personnes en difficulté.

Les travailleurs sociaux interviennent dans de très nombreux domaines.

Le CPAS de Beauvechain a, ainsi, développé de nombreuses actions, seul ou en partenariat avec d'autres institutions publiques ou avec des opérateurs privés et associatifs.

Citons-en quelques-unes :

- convention avec des services d'aides familiales avec intervention dans le coût horaire à concurrence de 1,59 € (8.000 heures prestées dans notre commune),
- repas à domicile accessibles à tous, au prix unitaire de 4,04 €. En 2005, près de 9.000 repas ont été distribués à Beauvechain,
- subside culturel et sportif pour financer des frais scolaires exceptionnels, des frais d'affiliation, d'inscription et d'équipement,
- accès au Fonds Energie, au Fonds Mazout et au droit de tirage sur les factures d'eau,
- encadrement santé et conventions diverses avec des partenaires tels Domus, Centre de Coordination Médico-Social de l'Est du Brabant Wallon, Compagnie et Ecoute, Croix-Rouge, Services d'Aide à la Jeunesse et d'Aide aux jeunes en Milieu Ouvert,
- convention médiation de dettes, etc.

La cohésion sociale, c'est aussi faciliter l'accès à un logement décent.

La commune de Beauvechain a créé, en l'ancienne maison communale de Hamme-Mille, avec une société de logement social, sept logements sociaux dont un logement d'urgence réservé au CPAS. Le suivi psychosocial des familles est assuré par le CPAS.

De plus, le CPAS possède ou loue pour des familles fragilisées ou des candidats réfugiés sept autres logements. Vingt et une garanties locatives ont été accordées en 2005 pour permettre l'accès à un logement. Ce furent aussi des primes d'installation aux sans-abris.

Par ailleurs, le CPAS collabore avec l'Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon afin de favoriser l'obtention d'un logement à loyer modéré, priorité étant réservée aux cas urgents.

Pour aider les personnes âgées originaires de notre commune, placées en maison de repos, une dépense annuelle de l'ordre de 21.000 € est budgétisée.

L'obligation de veiller à l'insertion socioprofessionnelle est aussi l'une des missions importantes du CPAS.

En partenariat avec l'Agence Locale pour l'Emploi créée par les autorités locales, 23 personnes ont trouvé, au niveau du service d'aide ménagère, un emploi stable à durée indéterminée. Près de 2.500 heures sont prestées mensuellement auprès des familles de Beauvechain. Deux ateliers de repassage avec trois personnes prestent mensuellement quelque 300 heures.

Le CPAS agit directement comme employeur en mettant au travail des personnes ayant perdu leurs droits aux aides sociales, et ce, durant le temps nécessaire au rétablissement de ces droits. C'est ainsi que quatre personnes ont pu bénéficier en 2005 de cette aide. La commune a, par ailleurs, recruté diverses personnes émargeant aux allocations sociales.

LA SOLIDARITE NE SE MEGOTE PAS

RURALITE

Au travers de multiples actions explicitées par ailleurs dans divers chapitres de ce bilan, nous avons voulu préserver et dynamiser notre ruralité.

La préservation de celle-ci, l'amélioration de notre cadre de vie, la participation à une politique de développement durable n'ont pas été le fait des seules autorités locales. Le Collège des bourgmestre et échevins a été secondé par les avis préalables, concertés et judicieux des membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), de la Commission Communale d'Aménagement du Territoire (CCAT) et de la Commission Locale de Mobilité. Tous les bénévoles qui en font partie méritent nos remerciements pour leur engagement.

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR), qui a été initié au début de la législature après une large consultation de la population, a permis la concrétisation d'importantes réalisations :

- l'achat du site de l'ex-lycée de la Communauté française à Hamme-Mille, la démolition des pavillons scolaires et la réhabilitation des lieux,
- l'aménagement d'une maison de village avec ses deux salles (Jean XXIII et Mandela) à Hamme-Mille,
- l'aménagement intégré de la place communale de Beauvechain et l'achat du Vert Galant avec sa transformation en maison de village et en maison communale d'accueil de la petite enfance.

Le coût de ces réalisations s'élève à quelque 3,4 millions €, si on y ajoute les maisons intergénérationnelles sur le site du lycée d'Hamme-Mille pour lesquelles une promesse ferme de subside a été obtenue, le montant des travaux réalisés avoisine les 4 millions € avec 3 millions € de subsides.

Hors investissements en Rénovation rurale mais dans le cadre du PCDR, ce sont les infrastructures sportives polyvalentes de plein air à Tourinnes-la-Grosse et La Bruyère, l'aménagement d'un espace vert avec plantation de variétés anciennes d'arbres fruitiers et parking occasionnel à l'arrière de la maison communale (dans le cadre du Plan vert de la Région wallonne) et la viabilisation dans le cadre du Programme triennal des travaux de la commune du site de l'ex-lycée à Hamme-Mille (création de voirie avec égouttage, impétrants et plantations).

Le coût de ces travaux : 1 million €.

Bien plus significative que les moyens financiers dégagés est la réponse à un large souhait de la population dans le cadre d'une adhésion concrète à la démocratie participative et au développement durable.

Par ailleurs, la participation active au programme européen Leader+ "Cultur'alité" regroupant les communes de l'Est du Brabant Wallon a permis au travers de divers projets (valorisation des produits du terroir, des paysages, des voies à mobilité lente, du monde agricole, des ressources touristiques et culturelles, ...) de conforter notre ruralité.

UN ART DE VIVRE ENSEMBLE

CADRE DE VIE

L'Entente Communale a veillé à conserver ce qui fait le charme de notre commune : sa dimension humaine, sa convivialité, sa qualité de vie et son caractère rural en s'inscrivant dans le cadre du développement durable.

Aménagement du territoire : contrôle et maîtrise

Aménager et gérer le territoire communal, c'est mettre en œuvre un projet d'organisation sociétale.

L'Entente Communale n'a pas voulu et ne veut ni d'une urbanisation débridée, ni d'une anarchie dans le bâti, encore moins d'une cité dortoir et d'un village où nos aînés n'auraient plus leur place et où nos jeunes ne pourraient se loger et s'épanouir.

Inspirée par un souci de développement durable, notre équipe a entamé, depuis plusieurs années, une réflexion globale sur la problématique de l'aménagement du territoire, de l'habitat et du logement.

La pression urbanistique est forte, trop forte parfois; aussi, fallait-il au niveau local disposer d'outils de gestion pour la freiner.

De janvier 2001 à mi-juin 2006, en moyenne et par an, il y a eu une augmentation de 25 habitations, réparties dans toute l'entité.

Pendant cette même période, 527 permis d'urbanisme dont 365 pour de nouvelles constructions ou réhabilitations totales et 162 pour des rénovations et transformations ont été introduits.

Sur les 48 demandes de permis de lotir portant sur 104 parcelles, 36 autorisations ont été accordées portant sur 72 lots.

Notre ligne de conduite, malgré une évidente pression urbanistique, est toujours restée constante : maintenir un cadre de vie agréable et permettre l'intégration des nouveaux habitants.

Pour concrétiser cet objectif, nous avons voulu asseoir la maîtrise locale de l'occupation du sol de notre commune, en réalisant un Schéma de Structure communal, approuvé par le Gouvernement wallon fin juin 2006, et en édictant un Règlement communal d'Urbanisme en voie d'approbation par les autorités régionales wallonnes.

Ces deux outils de gestion de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de notre commune ont été soumis à l'avis de l'ensemble de la population de Beauvechain, invitée par une brochure explicative, à participer à l'enquête publique ainsi qu'à une séance d'information et une exposition.

Après intégration de nombreuses observations et remarques de la population, ils ont été approuvés par le Conseil communal début de cette année après avis unanime des membres de la Commission Communale d'Aménagement du Territoire.

Ainsi, dans la plus grande cohérence avec les axes prioritaires du Plan Communal de Développement Rural, les zones à bâtir et les caractéristiques architecturales des habitations de nos villages et hameaux ont été inventoriées et répertoriées afin de mieux

faire prendre en compte les spécificités de notre bâti rural et d'empêcher les constructions en zones sensibles (sites inondables, paysagers et remarquables, ...).

Le but recherché a été de limiter, à l'exclusion de quelques corrections techniques, les possibilités de bâtir aux actuelles zones d'habitat ou d'extension d'habitat en veillant à maintenir la spécificité architecturale et environnementale et de réaffecter très largement les six zones dites d'aménagement communal concertées (ZACC) en zones agricole, verte ou d'équipement communautaire.

Logement : assurer des conditions de vie et d'habitat favorisant la cohésion sociale

Le droit à un logement décent en tant que lieu de vie, d'émancipation et d'épanouissement de nos concitoyens et de leur famille constitue pour nous une priorité.

La pression urbanistique n'est pas sans corollaire anodin dans notre commune. D'où qu'il vienne, le candidat bâtisseur ou acheteur est séduit par notre ruralité avec, comme conséquence, une flambée des prix tant des terrains à bâtir que des habitations.

Les jeunes natifs de nos villages éprouvent de plus en plus de difficultés à trouver en location ou en achat un logement et certains de nos aînés quittent notre commune pour un environnement urbain avec des services plus concentrés.

Offrir, par l'accès à des logements de transit et d'insertion, un toit à celui qui se trouve en situation d'exclusion, être en capacité, par la disponibilité de logements sociaux, de répondre à la légitime demande d'une personne en situation précaire et finalement autoriser l'accès au logement moyen aux jeunes et aînés de l'entité sont les trois axes d'une politique volontariste qu'ont voulu privilégier les élus de l'Entente Communale.

C'est ce qui est, d'ores et déjà, entamé dans le cadre de la réalisation de dix premiers logements moyens intergénérationnels sur le site de l'ex-lycée de Hamme-Mille : six logements dont le maître d'œuvre est la société publique L'Habitation Moderne et quatre logements dont la commune est l'opérateur dans le cadre de la convention-exécution 2005 du Programme Communal de Développement Rural. Le coût estimé dépasse le million d'euros; les premières constructions devraient démarrer au début de l'année 2007.

De plus, sept logements sociaux à dimension conviviale, dont un d'urgence, ont été aménagés dans l'ancienne maison communale d'Hamme-Mille.

En s'inscrivant résolument dans une politique communale en matière du logement, les autorités locales n'ont pas la prétention de pouvoir réguler ni même d'influencer significativement le marché immobilier. Elles souhaitent, plus modestement, par une politique active de petits leviers au travers d'actions limitées, varier l'offre en matière de logement.

Mobilité et sécurité : ... en route pour tous !

La mobilité et la sécurité pour tous constituent un des fers de lance de la politique communale de développement territorial et de protection du cadre de vie.

Sur base d'un diagnostic précis et étayé (cartographie, moyens et modes de déplacement, comptages, statistiques, etc.), une série d'objectifs et de propositions à réaliser pour améliorer la mobilité et la sécurité des citoyens et des usagers ont été définis dans le cadre d'un Plan intercommunal de Mobilité (PiCM) sur le territoire des Ardennes brabançonnaises (Beauvechain, Chaumont-Gistoux, Grez-Doiceau et Incourt).

Dans le cadre d'une approche transversale et intégrée des outils de gestion de la commune, ses grandes lignes ont été intégrées au Schéma de Structure communal.

Ce PiCM, avec son volet spécifique à notre commune, est le fruit des avis et compétences de nombreux experts et partenaires (représentants de divers ministères et départements de la Région wallonne, des sociétés de transport, d'associations comme la Ligue des Familles, le GRACQ, Les cyclistes quotidiens, etc.) et des membres de la Commission Locale de Mobilité (CCAT et CLDR).

Ce plan, résultat d'un travail de longue haleine, est surtout le fruit de la sagacité des habitants de Beauvechain. Il a fait l'objet de deux enquêtes publiques et de deux séances d'information lors des phases "diagnostic et propositions d'actions". De nombreuses réactions de la population locale ont été émises concernant essentiellement l'accessibilité et la sécurité, avec en particulier, la demande de suppression de la zone de réservation prévue au Plan de secteur pour la création d'un contournement ouest de Hamme-Mille, à l'égard duquel les autorités locales ont formellement marqué leur opposition.

En termes d'objectifs, les autorités locales veulent encadrer la pression résidentielle et gérer la demande en déplacements, sans nécessairement pousser à la création d'infrastructures routières nouvelles.

Les propositions du plan visent principalement à :

- sécuriser, par des aménagements spécifiques faisant effet de porte, une série d'axes de pénétration,
- aménager et rendre plus conviviales les voiries de transit,
- gérer la mobilité aux points sensibles (abords des écoles, etc.),
- développer la mobilité "douce" : déplacements à pied et à vélo,
- créer une ligne de "Rapido-Bus" entre Hamme-Mille et Louvain-la-Neuve; promise en 2006, elle ne sera opérationnelle qu'en 2007.

Ce plan doit encore être approuvé par les autorités régionales, mais d'ores et déjà, le Collège des bourgmestre et échevins a mis en œuvre diverses initiatives et actions :

- essais d'aménagements de sécurité routière dans diverses voiries : rue René Ménada à Hamme-Mille, rue de la Nethen à Beauvechain et rue Longue à La Bruyère,
- sécurisation du cheminement des piétons avec réalisations programmées de trottoirs rue de Wavre à Beauvechain, rue Jules Coisman et rue Gabriel Marcelier à Hamme-Mille,
- aménagements de sécurité à la rue de l'Etang à Nodebais,
- placements de stationnements pour vélos aux endroits clés de la commune : abords de plaines de jeux, de bâtiments publics, d'arrêts de bus, d'écoles, etc.,
- aménagements de Zone 30 aux abords des écoles,
- aménagement de la gare des bus à Hamme-Mille dans la perspective du RER,
- campagnes d'éducation auprès des enfants de l'entité aux modes alternatifs à la voiture et aux déplacements cyclables dans le cadre de la "Semaine de la Mobilité" en collaboration avec la section locale de la Ligue des Familles et l'asbl Pro-Vélo,
- amélioration du confort des usagers des transports publics par l'aménagement ou le remplacement d'abribus,
- entretien régulier des chemins de campagne et des sentiers,
- création d'un effet de porte à l'entrée de Beauvechain, rue du Village, par la plantation d'alignements d'Erables sycomores,
- distribution toutes-boîtes de l'Echo Communal "Balade à Beauvechain",
- adoption d'un règlement général de circulation,
- renforcement des contrôles de vitesse par les services de police.

Patrimoine naturel et paysager : préserver, sensibiliser, agir, contrôler

Capital à transmettre aux générations futures et souvent méconnu, notre patrimoine naturel et paysager se devait, pour en préserver les valeurs écologiques et sociales, faire l'objet d'une politique responsable de conservation et de gestion.

C'est la raison pour laquelle le Collège des bourgmestre et échevins a initié un Plan Communal de Développement de la Nature, PCDN.

Ce plan, résultat d'un fructueux travail d'écoute de la population et du monde associatif, s'inscrit pleinement dans le cadre d'une politique de développement durable : répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

Afin d'assurer la cohérence des actions à mener, d'en vérifier la pertinence et d'en apprécier l'impact budgétaire, le PCDN s'inscrit dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural et du Schéma de Structure communal. Ce dernier a intégré notre politique communale de protection de l'environnement dans une vision encore plus prospective et plus pratique puisque via l'adoption d'une Déclaration environnementale, une politique d'évaluation bisannuelle des incidences environnementales sera mise en œuvre. Première démarche en Région wallonne des politiques européennes et fédérales en matière environnementale, Beauvechain fait, à cet égard, ainsi figure de commune pilote.

Pour protéger et améliorer notre patrimoine environnemental, caractérisé par les vallées humides le long de nos rivières (la Néthen et le Schoorbroek) et leurs affluents et par des paysages offrant de très belles vues vers des plateaux composés de grands champs et de prairies, nous avons mené différentes actions plus particulièrement centrées sur le maillage écologique de notre milieu naturel.

Parmi les nombreuses actions réalisées, épinglons :

- cogestion de la roselière du Grand Brou classée en réserve naturelle domaniale de la Région wallonne,
- classement au niveau wallon et européen du marais de Wez et de la forêt de Meerdael en site Natura 2000, soit 66 ha 34 a, sur le territoire communal,
- restauration d'un verger de variétés anciennes à l'arrière de la maison communale et multiplication des plantations d'arbres d'alignement le long de voiries (Erables sycomores et Hêtres communs à Beauvechain, Merisiers à Nodebais), dans les lotissements, nouveaux cimetières et autres espaces publics,
- participation au recensement des arbres et haies remarquables en vue de leur classement par la Région wallonne,
- distribution d'arbres et arbustes indigènes : en 10 ans près de 14.000 plants distribués,
- préservation des chemins ruraux pour permettre le passage du charroi agricole et les promenades et aménagement des sentiers et des liaisons écologiques,
- opération "combles et clochers" pour protéger les lieux de nidification des chouettes, chauves-souris et hirondelles et placement de nichoirs,
- poursuite du fauchage tardif des bords de route,
- recensement et suivi de diverses espèces (Buzards cendré, Grand Hamster d'Europe, Hirondelles des cheminées et fenêtres et Chouettes chevêches et effraies),
- suivi de l'avifaune migratrice et nicheuse comme bio-indicateur sur les sites de retenue d'eau avec baguage d'oiseaux par notre conseiller en environnement,
- antenne du Centre de Revalidation des Animaux Vivant à l'Etat Sauvage (CREAVES) et remise en liberté des oiseaux, etc. dans leurs habitats naturels,
- participation aux contrats de rivières Dyle et Gette et leurs affluents,
- assainissement des eaux usées par la mise en œuvre du Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH) avec la réalisation des derniers travaux d'égouttage (réalisés à 90 %) et la pose progressive de collecteur,
- lutte contre les inondations par le placement de grilles transversales et par la création du bassin de retenue d'eau des Forges à Hamme-Mille,
- conservation et amélioration de la biodiversité dans les quatre sites de retenue d'eau à Beauvechain, Hamme-Mille, La Bruyère, Nodebais en conciliant les impératifs d'aménagement hydraulique et de conservation de la nature,

- entretien régulier de nos cours d'eau,
- entretien régulier de nos égouts et de nos voiries par le service communal des Travaux grâce à l'acquisition d'un nouveau camion avaleuse-cureuse,
- réunions communes du partenariat environnemental et des membres de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Commission Locale de Développement Rural et prise en compte de leurs avis,
- organisation de diverses campagnes de préservation de notre patrimoine et de sensibilisation à notre environnement : expositions, promenades et visites guidées, réunions et brochures d'information dont trois éditions de l'Echo communal, "La nature à Beauvechain", "Balade à Beauvechain", "Aménagement du territoire à Beauvechain", enquêtes publiques, notamment sur l'air et l'eau, actions de sensibilisation dans les écoles, participation aux "Journées wallonnes de l'eau", opérations nichées d'oiseaux et caméra, campagne de coccinelles pour la nature,
- animations auprès des jeunes sur le thème de l'environnement : concours de dessins, journée "Place aux enfants", opération "Eté solidaire, je suis partenaire",
- amplification du tri sélectif de nos déchets,
- protection, garantie dans le Schéma de Structure communal, de deux grandes zones paysagères *non aedificandi* au nord-est de l'entité mais aussi à l'ouest de Nodebais,
- lancement d'un audit énergétique pour les bâtiments appartenant à la commune,
- participation active au projet européen Leader+ regroupant les communes de l'Est du Brabant Wallon visant à plus de ruralité,
- collaboration Nord-Sud par la formation d'agents des Parcs Nationaux du Sénégal.

***PRESERVER, SENSIBILISER, AGIR ET CONTROLER POUR UN
CADRE DE VIE DE QUALITE***

ENTENTE COMMUNALE

La force d'une équipe responsable, créative et compétente.

Pour conserver ce qui fait le charme de Beauvechain :

- **sa dimension humaine,**
- **sa convivialité,**
- **sa qualité de vie et**
- **son caractère rural.**

1. **DECONINCK Marc**
directeur général
bourgmestre
BEAUVECHAIN
2. **WIAUX Brigitte**
députée fédérale
1^{ère} échevine
HAMME-MILLE
3. **EVRARD Raymond**
agriculteur
échevin
NODEBAIS
4. **DESERF Isabelle**
conseillère Affaires étrangères
conseillère communale
TOURINNES-LA-GROSSE
5. **GYRE André**
journaliste
échevin
TOURINNES-LA-GROSSE
6. **FRIX Marie-José**
collaboratrice parlementaire
conseillère communale
BEAUVECHAIN
7. **MINSART Léon**
ancien directeur d'école
échevin
HAMME-MILLE
8. **VANDERHASSELT-KAYAERT Andrée**
comptable
conseillère communale
TOURINNES-LA-GROSSE
9. **GILSON Freddy**

agent des postes
conseiller communal & CPAS
TOURINNES-LA-GROSSE

10. LEMAIRE-NOEL Monique

infirmière
conseillère communale
HAMME-MILLE

11. FRIX Gérard

agent des postes
conseiller communal
BEAUVECHAIN

12. MOREAU-SNICKERS Anne

avocate
conseillère CPAS
HAMME-MILLE

13. DEGREVE José

agent des postes
conseiller communal & police
NODEBAIS

14. GHIOT-PENSIS Carole

enseignante
TOURINNES-LA-GROSSE

15. GOES Benjamin

juriste Chancellerie du 1^{er} Ministre
HAMME-MILLE

16. DEKEMPENART Muriel

puéricultrice
TOURINNES-LA-GROSSE

17. ROUGET Stéphane

éditeur
président CPAS
BEAUVECHAIN

**Le vote de préférence pour plusieurs candidats de la même liste,
c'est le vote intelligent.**